

LOCALES

## La vidéosurveillance ciblée met fin au moratoire

 2 min

Cet article est issu du n° 20221110  
p.6 Paru le jeudi 10 novembre 2022

[Voir ce numéro](#)

Effet collatéral du Plan Marseille en grand, le moratoire sur la vidéosurveillance est bel et bien enterré. 55 caméras et de nouvelles caméras nomades vont être déployées dans les prochaines semaines sur la ville. « Et cela va continuer », précise le maire (DVG) Benoît Payan.

---

### « 30% des caméras installées entre 2015 et 2020, l'ont été de manière clientélaire »

---

La promesse de campagne du Printemps Marseillais faite à la Quadrature du net après une lettre ouverte publiée en mars 2020 dans nos colonnes, de s'engager sur la réduction de leur présence, est rangée dans un tiroir.

Yannick Ohanessian

De quoi faire grincer des dents au sein de la majorité. Le groupe écologiste et pluriel-s qui assure n'avoir été « associé à aucune discussion pouvant justifier un changement de position », reste, lui, fidèle à « l'engagement » pris lors de la campagne rappelle Fabien Perez (EELV).

« Un changement de doctrine », précise Benoît Payan au moment de présenter le dispositif depuis le Centre de surveillance urbaine (CSU) qui traite les images filmées de la ville. Dans le détail, leur installation dans des « zones blanches » des quartiers Nord, pour moitié sur les crèches et écoles, et moitié sur les grands axes routiers, va coûter près de 2 millions d'euros.

### Une gestion en direct de l'espace public

Un investissement financé à 80 % par l'état qui prend en compte la mise en place, le raccordement à la fibre, le câblage et le fourreau. Si les caméras fonctionnent sur des câbles sécurisés et dédiés, leur installation devrait permettre, pour la préfète de police, Frédérique Camilleri, le développement de la fibre dans certains secteurs de la

ville.

« On a travaillé de façon innovante, on a fait une analyse des zones blanches, pour que ces caméras soient profitables à tous. On doit s'assurer que cet argent n'est pas dépensé pour rien», reprend la préfète de police, saluant le travail de précision réalisé par ses services et ceux de la Ville pour s'assurer de leur pertinence et de leur efficience.

Un travail que le maire de Marseille met en balance avec celui de la précédente mandature. «Une caméra ne doit pas servir à faire plaisir à quelqu'un, à flatter des instincts ou dire: on a mis des caméras.

Beaucoup trop coûtent trop cher parce qu'elles ont été installées de manière farfelue», reprend Benoît Payan déplorant que « des centaines ne fonctionnent pas ».

« 30% des caméras installées frénétiquement entre 2015 et 2020, l'ont été de manière clientélaire», pousse Yannick Ohanessian, son adjoint (PS) en charge de la tranquillité publique. La ville en compte près de 1 600. Ce dernier évalue leur coût avec entretien et maintenance, à 5 à 6 millions d'euros.

Un chiffre tiré du rapport de l'IGS sur l'audit de la vidéosurveillance commandé par la nouvelle municipalité qui se refuse, pour l'heure, à le rendre public. La Marseillaise a d'ailleurs saisi la CADA à ce sujet.

« C'est 25000 euros l'installation plus le câblage plus la maintenance. L'objectif est aussi de faire tomber les coûts de fonctionnement», insiste l' élu socialiste. à ce jour, le gros du budget fonctionnement est lié à la location des lignes de fibre, la moitié des caméras en fonctionnement passant par l'opérateur Orange, et l'autre moitié par un réseau de la ville. C'est à celui-ci que seront reliées les 55 nouvelles caméras.

Mais le nouveau dispositif a un autre avantage à ses yeux. à terme, et ce sera une première en France, tous les services de police de la ville auront un accès direct et autonome aux images. Une mutualisation qui permettra de gagner en efficacité apprécie la préfète de police, et diminuera la charge des demandes (350 par mois) formulées par ses services au CSU, «70% du temps de travail des agents» selon le rapport l'IGS : « On retrouverait alors une nouvelle doctrine dans l'emploi des opérateurs du CSU permettant de travailler sur une gestion en direct de l'espace public», conclut Ohanessian.

Christophe Casanova